

Initiatives ministérielles

Les pétitionnaires rejettent la proposition du gouvernement fédéral de refiler cette responsabilité aux provinces et de n'assumer que 25 p. 100 des frais.

[Français]

LE MOYEN-ORIENT

Mme Marie Gibeau (Bourassa): Monsieur le Président, j'aimerais déposer une pétition de 412 signatures que m'ont soumise les élèves de la Polyvalente Henri-Bourassa, qui se disaient inquiets des conséquences de la guerre sur leur avenir. Ces élèves de niveau secondaire nous demandent de rechercher activement des solutions pacifiques à l'impasse diplomatique qui persiste au Moyen-Orient afin de leur permettre de croire encore au dialogue et en la vie.

Monsieur le Président, bien que la guerre soit terminée, les problèmes dans cette région du monde demeurent. Il sera nécessaire d'y trouver une solution qui soit satisfaisante pour tous les intervenants si nous voulons qu'elle soit durable. Au nom de mes concitoyens, je demande au premier ministre, au secrétaire des Affaires extérieures, ainsi qu'à tout le Cabinet de poursuivre leurs efforts pour que le Canada utilise ses capacités, selon l'influence que nous avons accumulée auprès des membres des Nations Unies, pour identifier et mettre en oeuvre les moyens d'assurer à nos jeunes une paix durable.

* * *

• (1540)

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Le président suppléant (M. Paproski): Toutes les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

M. le Président: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI DE 1991-1992 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-97, Loi portant pouvoir d'emprunt, dont le Comité permanent des finances a fait rapport sans propositions d'amendement.

L'hon. Barbara McDougall (au nom du ministre des Finances) propose que le projet de loi soit agréé.

(La motion est adoptée.)

Mme McDougall (au nom du ministre des Finances) propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, au moment où nous commençons la troisième lecture de ce projet de loi d'emprunt, je suis sûr que la plupart d'entre nous à la Chambre des communes se rendent compte que l'une des questions les plus graves auxquelles notre pays fait face actuellement est l'unité nationale et, bien sûr, la récession.

Ce projet de loi d'emprunt dont nous sommes saisis aujourd'hui autorise le gouvernement à obtenir, en conformité avec la Loi sur la gestion des finances publiques, . . . au moyen d'emprunts ou par l'émission de titres du Canada destinés à la vente, en une ou plusieurs sommes jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 26,4 milliards de dollars, les fonds nécessaires à la réalisation de travaux publics et à des fins diverses.

Je voudrais dire d'abord au ministre des Finances que, lors de la campagne électorale de 1984, il a dit qu'il ne serait pas nécessaire de hausser les impôts pour freiner le déficit, car il suffisait de réduire les dépenses gouvernementales. Lorsqu'il a fait cette déclaration, il a posé les bases de l'échec de sa gestion financière.

Depuis lors, non seulement le gouvernement a réduit ses services, mais le ministre des Finances a haussé les impôts à 33 reprises. La dernière majoration importante était la TPS. Ce qui décourage beaucoup tous les Canadiens, c'est que malgré toutes les compressions et les hausses d'impôts, la dette nationale augmente toujours à pas de géant. Le gouvernement n'a plus la maîtrise, semble-t-il, de sa gestion financière.

À cela s'ajoutent les incessantes préoccupations de longue date au sujet de l'unité de notre pays, ce qui, malheureusement, n'aide pas à susciter la confiance dans l'économie du Canada. Il est également malheureux que